

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 60 (1931)
Heft: 10

Nachruf: M. Léon Genoud [suite]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *M. Léon Genoud.* — *A Estavayer-le-Lac.* — *Le livre d'un instituteur.* — *Bibliographie.* — *Paroles de soldat.* — *Société des institutrices.*

M. Léon Genoud

III. Au service de la charité et des œuvres sociales.

« Il y a quelque temps, écrivait en 1923 M. Genoud, à un de ses amis, M. Krebs, secrétaire du Comité central de l'Union suisse des arts et métiers, il y a quelque temps, vous me demandiez de quelle manière s'était faite en moi cette évolution qui m'a conduit à m'occuper d'œuvres de charité. »

Après avoir évoqué maints souvenirs de l'exposition scolaire permanente et du musée industriel, il pénétra au cœur de la question posée et donna à son collègue l'explication que voici :

« Ainsi que vous le savez, le canton de Fribourg tient la tête des Etats suisses pour le nombre des naissances : environ 28 par 1,000 habitants, tandis que Berne en compte 21, St-Gall 19, Vaud 17, Zurich 15, Genève 11, etc. Recherchant, d'autre part, les raisons qui expliquent le nombre si restreint des apprentis, même dans notre capitale, je découvris que le manque d'hygiène, l'insalubrité

de certains logements, une nourriture insuffisante, préparaient, parmi les enfants, de nombreux candidats à la tuberculose. C'est pourquoi, en 1916, je pris l'initiative de la fondation d'une société de secours aux enfants indigents, pré-tuberculeux ou malades, société qui fusionna, l'année suivante, avec la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose. Mais cette mesure ne suffisait pas et je travaillai à la création d'une école des mères qui comprend, dans son programme d'action, des consultations médicales, un service dit « Goutte de lait » et un home pour les tout petits malades. Cette intervention et l'intérêt naturel que je portais à la rénovation de notre loi sur l'assistance de 1869, les conférences que je fus appelé à faire sur cet objet, mes recherches préparatoires à la rédaction d'une brochure sur « L'assistance dans le canton de Fribourg », publiée en 1915, me firent entrer plus avant dans la campagne ouverte contre le paupérisme. Le volume que je vous envoie aujourd'hui — c'était le *Manuel des Œuvres* — représente un à-côté du travail entrepris dans cette voie. »

Et voilà esquissée l'orientation nouvelle de M. Genoud vers une activité qui n'est plus l'école, qui n'est point la préparation à une profession manuelle, à une carrière commerciale, industrielle ou autre, encore que l'efficacité de l'action scolaire ou professionnelle ne soit pas contestable si on l'envisage à l'angle de la lutte contre la misère. Ce n'était pas moins un apostolat plus direct à tout le moins, puisque la pratique des œuvres corporelles de miséricorde tend à secourir ceux que ni l'école, ni l'apprentissage n'ont réussi à élever au-dessus du niveau inférieur où végètent tant d'épaves de la vie.

La nouvelle préoccupation avouée par M. Genoud à son ami des arts et métiers, n'était pas, évidemment, le fonds d'une pensée qui s'ignorait peut-être encore ou qui n'était point clairement définie en son esprit et en son cœur.

Mais l'âge mûr avait sonné et déjà notre ami voyait s'ouvrir devant lui l'autre versant de son existence. A cet instant, se ravivent souvent les habitudes religieuses de l'enfance ou de la jeunesse, par exemple, celles que nous a inculquées notre chère école normale. On les sent s'éveiller à l'heure des difficultés, des désillusions, des déceptions que plus jeune, on perçoit à peine, mais qui, à mesure que les années s'avancent, prennent plus d'aigreur et de rudesse. Heureux alors si nous acceptons ces défaveurs comme on doit accueillir la bonne souffrance, comme a su la supporter notre cher ami disparu.

Il y a plus ! La direction éducative d'une institution telle qu'une école technique composée d'élèves de formation spéciale sans religiosité bien marquée, sans spiritualité bien haute, que des études antérieures ou des aspirations d'avenir n'avaient point dégagés du terre à terre des soucis matériels et des réalisations pratiques, était bien propre à mettre à son évolution un accent vers le bien

et vers les pratiques religieuses. Quand un maître se préoccupe de l'avenir spirituel de ses élèves, comment pourrait-il rester, non indifférent, mais tiède à l'endroit de sa propre conduite intérieure et de la solution qu'appelle pour lui le problème de la vie ? Et cette préoccupation du bien à faire aux étudiants du Technicum qui lui dictait, tout à coup, la recherche d'un internat protecteur de jeunes gens dont l'éducation morale inquiétait les familles, l'établissement d'un service dominical obligatoire pour les élèves de confession catholique, l'organisation d'une retraite annuelle, tout cela, y compris des conseils individuels donnés à propos, acceptés parfois avec impatience, souvent avec gratitude et soumission, en un mot, cette intervention d'un supérieur qui sait la gravité de sa responsabilité, ne pouvait manquer de réagir sur les sentiments du chrétien logique qu'entendait et voulait être M. Léon Genoud.

Il aurait été amené à ce stade, malgré tout, par l'exemple de personnes avec lesquelles il se trouva bientôt en contact pour la conduite d'organisations de bonté, dans ce rapprochement d'âmes hautes et grandes, pour qui la bienfaisance n'était point une vague manifestation philanthropique, mais le moyen qu'avait entrevu si bien Ozanam de se surélever soi-même dans l'exercice de la bienfaisance.

M. Genoud était devenu, en effet, un adepte fervent de l'illustre et vénéré fondateur des conférences de St-Vincent de Paul et un membre dévoué du groupement de Fribourg. Quinze jours après son décès, un de ses confrères faisait aux associés des sections du canton une conférence qui, dans une langue fort littéraire, était la paraphrase du règlement des conférences et démontrait le sens profond des visites aux familles assistées rejaillissant en grâces de salut et d'édification sur les visiteurs. M. Genoud n'eût pu dire aussi excellemment ce qu'avaient voulu Ozanam et ses compagnons en fondant leur institut. Il en avait compris la haute signification ; mais, en s'appliquant à lui-même les conseils de son agrégation, il ne perdait pas de vue que si la bienfaisance doit procurer des occasions d'édification et de sanctification pour les associés, elle ne saurait oublier que le bien à faire doit être de nature à relever, par degré, les familles secourues et les amener à une condition meilleure. Il eut signé cette page d'un roman très noble : *Bonheur en péril* où est préconisée une façon d'entr'aide peu banale sans distribution de bons divers qui sont trop souvent un aliment à la misère :

« Si l'on en excepte, dit Pierre Perrault, les incurables du vice qui doivent être laissés à la charité officielle, il n'est pas une misère dont la condition ne puisse être améliorée souvent définitivement. Le moyen ?... C'est que chaque famille riche ou seulement aisée s'impose l'obligation de remorquer un ménage pauvre selon ses ressources, non pas tant par l'aumône régulière dont l'abus pourrait devenir un danger, que par l'aide morale persévérante. Moins donner

que prêter, ce qui suffit souvent, chercher des occupations suivies, des occasions de gain honnête et permanent et prendre toutes les mesures qu'une charité ingénieuse saura découvrir ».

Celui qui voulait des apprentissages bien faits pour tous les jeunes gens non promis aux carrières qu'ouvrent les études, qu'ils fussent riches ou pauvres, pauvres surtout ; celui qui avait conseillé les contrats d'apprentissages contrôlés et étayés au besoin par des bourses, pouvait penser ainsi, car il avait posé des actes qui retentiront longtemps dans l'avenir, en faisant appliquer le boni de l'exposition industrielle de 1892 à la constitution d'un fonds cantonal d'apprentissage et, surtout, en insinuant à une personne riche l'établissement de la fondation del Soto qui a déjà fait tant d'heureux. Il estimait qu'avant de songer à quelques éclopés pour qui un réapprentissage serait utile, il faut aller à la masse de ceux qui, non impotents, ni mal servis par leurs organes, n'ont en perspective, par suite du chômage ou de l'ignorance de tout métier, « quand la bise sera venue », que le secours de la charité ou des caisses publiques. Faire l'histoire de familles secourues par certaines œuvres de charité serait démontrer l'insuffisance d'une pratique bonne en soi, mais qui semble souvent être un cercle vicieux puisque les subsides matériels prodigués même, sont souvent un encouragement à constituer des dynasties de pauvres, le perpétuel souci de nos communes. Voir le Christ dans les pauvres, rien de mieux ; n'y a-t-il pas dans l'Ecriture des paroles encourageantes pour la bienfaisance ? Mais le voir dans les pauvres régénérés, par un gain procuré au lieu d'aumône, ne serait-ce pas voir le Sauveur mieux encore dans la joie d'un état meilleur, puisque, selon saint Thomas, l'exercice de la vertu souffre une certaine aisance.

Il en était là peu de temps avant sa mort et eut mérité de posséder le verbe prestigieux du conférencier dont il n'a pu applaudir l'exposé auquel j'ai fait allusion. Ç'aurait été son bonheur de dire comment il entendait relever les familles miséreuses par un travail procuré, par des apprentissages bien faits, par une générosité faite de bonté, surtout d'ingéniosité. Il savait la puissance de l'entr'aide, il ne cachait pas ses sentiments à l'endroit de la solution du problème de l'assistance qui ne saurait être unilatérale. A côté de l'Etat, il y aura toujours place pour l'initiative privée qui viendra à bout de ce que l'officialité ne pourra faire, surtout si les uns consentent à laisser leur égoïsme et les autres leurs préventions. Ces idées de M. Genoud sont de tous les temps. Elles sont humaines et, mieux que l'esprit, elles courront les rues tant qu'il y aura de braves gens pour les comprendre et les appliquer. Avec de telles vues et un parfait désintéressement, mis d'ailleurs en vedette par d'autres travaux et d'autres collaborations, comment n'aurait-il pas trouvé l'oreille de ses confrères qui le portèrent à la charge de secrétaire du Conseil supérieur des Conférences de St-Vincent de Paul, en Suisse. A ce titre, il écrivit les annales du déve-

loppement de l'œuvre d'Ozanam en Helvétie et le manuscrit, livré peu de temps avant sa mort, sera peut-être la dernière production de sa plume active et inlassable.

Longtemps avant la période que j'envisage, M. Genoud avait déjà apporté le tribut de son dévouement aux œuvres sociales. On l'eût bien surpris en lui annonçant alors que c'était le début de son rôle de collaborateur et d'animateur d'œuvres de la charité dans notre pays. Parlant ici même, en des articles écrits à la mémoire du regretté conseiller d'Etat Python qui avait organisé le bureau cantonal du travail — cet office toujours plus essentiel en une période de chômage et de stagnation des affaires —, je signalais que cette œuvre de protection des ouvriers et des artisans était la sœur de cette association grandiose qui, sous le nom d'*Union catholique des œuvres de protection de la jeune fille*, est devenue mondiale et honore grandement le petit pays qui fut son berceau. « Qui ne voudrait se souvenir, écrivais-je, qu'ici encore on pourrait retrouver le nom de M. Python ? C'était en 1894 ; M. Genoud avait été chargé d'étudier sur place l'épanouissement professionnel en Autriche et en Hongrie. Ayant, comme président du tribunal, eu l'occasion jadis de connaître certains dessous d'une pratique honteuse qui fut justement flétrie du nom de traite des blanches, M. Python invita son ami à prendre des renseignements à ce sujet. L'enquête révéla un si grand mal que, sur le conseil de M. Python, son auteur en fit part à M^{me} de Reynold de Pérolles. Cette noble et vaillante dame comprit l'urgence d'une organisation de préservation. L'idée n'a pas tardé à éclore et, aujourd'hui, sous le patronage de femmes dévouées, en tête desquelles chacun place M^{me} la baronne de Montenach, l'Œuvre de la protection étend sur le monde, comme l'arbre né du grain de sénévé, ses robustes rameaux dont l'ombrage bienfaisant abrite ces filles du ciel : l'entr'aide, l'espérance, l'amour. »

M. Pie Philipona n'ignorait point le rôle de l'un et de l'autre des précurseurs de *La Protection de la jeune fille*. Il en a fait une relation presque identique dans son livre sur Georges Python. Comment expliquer que M. Genoud ait laissé s'accréditer une légende qui méconnaît le concours du regretté conseiller d'Etat ? J'ai, sous les yeux, cinq articles où cette phase lointaine d'une grande œuvre a été racontée sans aucun souci de l'exactitude. Tous font diversement ce récit : l'un, *l'Echo du centre*, en dramatisant sous le titre « Carnet de mariage » et la signature de Rivière, maire de Blois, les agissements de M. Genoud, à Budapest ; d'autres, en lui prêtant une initiative que ni ses compétences, ni sa tournure d'esprit ne pouvaient expliquer. Un seul article cite l'intervention de M. Python donnant à son mandataire ses directions pour la suite à donner aux informations recueillies. Qu'importe aujourd'hui aux disparus cette mise au point ? Elle ne vaut que comme contribution à la vérité qui reste tout entière à l'honneur du magistrat sagace et de son fidèle informateur.

C'est à l'année 1911 que doit remonter le début de la carrière nouvelle de M. Genoud dans le domaine des œuvres sociales. Une femme vaillante s'il en fut, M^{me} Gottrau de Watteville, avait fondé l'école ménagère de Fribourg en y consacrant d'importants apports. Elle organisa ensuite, à Fribourg, le I^{er} Congrès international d'enseignement ménager de 1908, dont le succès fut retentissant. Elle accepta la direction d'une survivance du Congrès, sous forme d'un office international d'enseignement ménager avec siège en notre ville. A qui confier cette organe, privé d'une direction énergique par le décès de M^{me} Gottrau ? M. Python n'hésita pas à réclamer le service de M. Genoud qui ne savait rien lui refuser. Sous son impulsion aussi dévouée que désintéressée, l'office organise le II^{me} Congrès international à Gand, ouvrit une bibliothèque spécialisée, posa les bases d'un service de renseignements et publia un périodique trimestriel. Survinrent la guerre et l'après-guerre qui déçurent les espoirs de maints organismes internationaux, de l'office d'enseignement ménager surtout. Il fallait reprendre l'action originelle et rétablir des relations brisées ou distendues. M. Genoud s'y employa diligemment. Il fit revivre le *Bulletin* dont le service avait été interrompu en 1915. Il prépara les Congrès de Paris, en 1922 ; de Rome, en 1927, ainsi que la réunion des dirigeants d'associations internationales affiliées à notre Fédération de l'enseignement ménager, qui se tint à Berne, en 1928, à l'occasion de l'exposition suisse des travaux de la femme. « Le dévouement de M. Genoud, lit-on dans l'article consacré à son fondateur par l'organe de l'office d'enseignement ménager, était tel que, après avoir résigné ses fonctions de directeur au printemps 1929, il affronta avec son courage ordinaire, bien que relevant de maladie, les fatigues d'un voyage à Rome et celles de réunions du comité de la fédération de l'enseignement ménager, à Liège, en 1930. » Notre ami est donc resté, jusqu'à ses derniers jours, le serviteur dévoué et enthousiaste de l'idée de la formation pratique des futures mères et des maîtresses de maison.

C'est depuis la guerre que s'accroissent ses interventions sur le terrain de la bienfaisance. Citons, en 1916, la fondation de l'œuvre d'assistance aux enfants indigents, tuberculeux, qui se fonde, plus tard, dans la Ligue fribourgeoise contre la tuberculose ; en 1917, celle de l'école des mères dont mention est faite dans la lettre qui ouvre le présent article. Inutile d'ajouter que ces deux initiatives furent précédées d'appels par la voie de la presse locale et par l'édition de deux brochures de propagande.

S'il s'intéressait à toutes les manifestations de nature sociale et philanthropique, il vouait cependant une prédilection marquée à l'Œuvre séraphique de charité et la *Revue romande du Tiers-Ordre* consacre à M. Genoud, dans un de ses derniers fascicules mensuels, le tribut du plus reconnaissant souvenir.

Depuis de nombreuses années, il remplissait la charge de secré-

taire de *Pro Juventute* pour notre canton et, en cette qualité, il assistait aux réunions centrales de cette institution si utile à la jeunesse pauvre, malade ou abandonnée. Une nouvelle plaquette, « L'assistance aux vieillards dans le canton de Fribourg », parue en 1926, sous la signature de Léon Genoud, éveilla l'attention publique sur cette grave situation et provoqua la création d'une section fribourgeoise de l'association *Pro senectute*.

Mais, antérieurement, avait été organisé, par l'Ordinaire diocésain, un « Bureau central de charité » groupant en un faisceau puissant la « Maison d'accueil des apprentis, le placement d'enfants indigents, débiles ou pré tuberculeux, l'œuvre de secours aux vieillards ». Chacun peut imaginer à quel dévouement fit appel notre Révérendissime Evêque pour centraliser ces œuvres et comme fut mérité l'éloge qu'il décerna dans le dispositif de ses lettres pastorales à cette admirable collaboration. Le secrétaire du Bureau de charité songeait à y ajouter d'autres services, notamment un internat pour les garçons anormaux des familles catholiques de Suisse romande, qui va être incessamment installé au château de la Verrerie de Semsales, et même une organisation spéciale pour le bien des aveugles. Voici ce qu'en pensait dans *La Liberté* M. le D^r Morard : « A la réunion des délégués des groupes romands de la société pour la lutte contre la surdité, qui eut lieu à Lausanne, en avril dernier, je fus à peine surpris d'entendre évoquer la mémoire de M. Genoud, le regretté directeur de tant d'œuvres fribourgeoises qui, trois jours avant de mourir, introduisit à Fribourg, auprès de nos autorités, l'aimable et très actif président du comité central de la société prémentionnée. Il serait difficile, en effet, de trouver une œuvre de bienfaisance où M. le directeur Genoud n'ait mis la marque de son activité ou d'une intervention personnelle décisive. »

« Ainsi aura-t-il contribué encore à la création d'une association fribourgeoise pour le bien des sourds. »

Et le couronnement de cette fin d'existence vouée au bien, de cette activité jamais lasse, jamais satisfaite tant que lui apparaîtra une tâche à entreprendre, ce sera la préparation et l'édition du *Manuel des œuvres de charité* qui est, en quelque sorte, le Bottin diocésain des institutions catholiques sociales, charitables, scolaires et philanthropiques de notre Suisse romande.

Dire le rôle du défunt dans la section « Caritas », cette active et bienfaisante émanation du comité central de l'Association populaire catholique, ce serait dépasser le cadre du dernier article que je consacre à un ami. Caritas s'est souvenu de son infatigable collaborateur de Fribourg et, au jour de ses obsèques, il y délèguera l'un de ses principaux dirigeants.

Comme Caritas, d'autres organisations helvétiques avaient fait appel au concours de M. Genoud et tinrent à honneur de se faire représenter à ses funérailles. On me fit remarquer, ce jour-là, que

le cher disparu avait suscité des sympathies persistantes et de fidèles amitiés au dehors où l'on appréciait plus ses efforts et son travail que telles de nos associations de Nuithonie qui lui devaient, cependant, l'existence et les meilleures pages de leurs annales. En me remémorant ce temps lointain, ces abandons douloureux, je ne pouvais me retenir de murmurer ce proverbe déjà en honneur au temps d'Elie : « Nul n'est prophète dans son pays ! » Oublions cette attitude qui causa jadis à M. Genoud de cruelles désillusions ! Et puissent ceux qui le méconnurent, ou ne surent le comprendre, n'en éprouver aucun regret !

Qu'il me soit permis, pourtant, de rappeler ici aux éducateurs de notre peuple, que ce travers de chez nous de dénigrer les hommes d'avant-garde, les protagonistes du progrès, travers que semble avoir partagé le peuple grec — témoin Aristide — devrait être banni sans retour. Si l'ingratitude individuelle est toujours méprisable, que doit-on penser quand elle est collective ? Elle est à la fois une injustice et une maladresse, puisqu'elle peut engendrer le découragement des cœurs généreux.

Siles lecteurs du *Bulletin pédagogique*, les instituteurs fribourgeois, m'ont suivi jusqu'au bout, ils n'hésiteront pas à reconnaître, dans leur ancien collègue d'Onnens et de Villariaz, des qualités qui préserveront sa mémoire du grand vent de l'oubli. Son existence leur apparaîtra grandement méritoire et pleine d'enseignements précieux. Ils verront en M. Genoud un lutteur, et l'on ne devient ami du progrès qu'à ce prix ; un serviteur fidèle de l'école ; un initiateur et un propagandiste de première marque ; un modeste qui ne songea même pas à annoncer, en 1895, son titre d'officier d'Académie ; un patriote qui cherche sans cesse le bien de son pays et à qui l'on doit un meilleur renom de Fribourg dans des milieux indifférents ou hostiles ; un travailleur enfin dont l'espèce ne fut jamais commune et tend à se raréfier de plus en plus.

Il a dit fort justement un jour que pour se délasser d'un travail il en prenait un autre. Ce grand laborieux n'a pas, semble-t-il, goûté de bonheur plus grand sur le chemin de la vie. Il a cherché jusqu'au jour de son décès à être utile. Se reposer fut son dernier souci et, — s'il m'est permis de pasticher quelque peu Louis Veillot en sa légende si littéraire du moine dormeur — M. Genoud rêvait encore de nouveaux labeurs, quand il se sentit endormir pour toujours... Endormir ? oh ! non. Le fervent chrétien n'en juge pas de la sorte et, plein de confiance en Celui qui pardonne : Ah ! s'écria-t-il, je me repose enfin.

E. G.

Moins l'épouse ordonne, plus l'époux obéit.

Les enfants sont plus attentifs à ce que font leurs parents qu'à ce qu'ils disent.

La confiance en soi-même est l'intelligence des imbéciles.